|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **AVENANT AU MANDAT DE VENTE** | **N° 6 738** **DU 24/01/2023** |

Adresse du bien à vendre : 66, rue Joffre 46000 CAHORS

Descriptif : Cahors, hyper centre dans le quartier historique et proche toutes commodités à pied, immeuble composé d'un appartement et d'un magasin en rez-de-chaussée loué 580€ avec arrière boutique et cave (bail commercial mai 2017). L'appartement libre d'environ 169m² habitables est composé au 1er étage d'un palier avec placards, d'un salon, d'une cuisine indépendante. Quelques marches pour accéder à une chambre avec wc sanibroyeur, lavabo et placards. Au 2ème étage : un palier, 2 chambres dont une traversante, une salle de bains. Quelques marches pour accéder à un wc et une chambre avec lavabo. 3ème étage : un palier, 2 chambres, une chaufferie (chaudière gaz de ville). 4ème étage : 2 greniers

|  |  |
| --- | --- |
| **Mandant** | **Mandataire** |
| **Indivision ROUMENGOU** **ROUMENGOU Philippe**9, place de la République 81400 CARMAUX | **Immobilier Quercy Transactions** au capital de 7.780€ RC 4332059293, place Jean-Jacques Chapou (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORSCarte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze |

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ... ).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **145 000 € (CENT QUARANTE-CINQ MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 10 875 € (DIX MILLE HUIT CENT SOIXANTE-QUINZE EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 12 mai 2023 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le mandant**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine" | **Le mandataire**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté" |
|  |  |